



Centre de Recherche sur l'Environnement,
la Démocratie et les Droits de l'Homme
(CREDDHO)

Accusé réception DIVAS/NK
Le 30/07/2021

COORDINATION

Goma, le 27 Juillet 2021

N° Réf : 22/CREDDHO/COORD/FS/2021

Objet : Situation de huit enfants en conflits
avec la loi en territoire de Rutshuru

Transmis Copie pour information à :

- Son excellence Madame la Ministre de la Justice ;
- Monsieur le Gouverneur Militaire du Nord Kivu ;
- Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel du Nord Kivu ;
- Responsable de la Division des Affaires Sociales en Province du Nord Kivu ;
- Monsieur l'Administrateur du Territoire de Rutshuru et Responsable de la Coordination territoriale de lutte contre les SGBV ;
- Responsable du Service territorial des Affaires Sociales à Rutshuru ;
- Président du Tribunal de Paix de Rutshuru ;
- Procureur de la République près le Tribunal de Paix de Rutshuru ;
- Lead du sous-groupe de travail Protection de l'Enfance, SGTPE à Rutshuru ;
- Responsable de la section Protection de l'Enfance de la MONUSCO à Rutshuru ;
- Responsable de l'UNICEF à Rutshuru ;
- Responsable Amnesty International RDC ;
- Responsable Human Rights Watch RDC ;
- Responsable INTERSOS à Rutshuru ;

Vu pour réception. H.R.V.
le 30/07/2021
POUR RECEPTION A LA C.A.
le 30/07/2021
SEC
GOMA

A son Excellence Monsieur le Ministre des Droits Humains en RDC ;

Monsieur le Ministre ;

En date du 21 Juin 2021, notre organisation a visité le cachot de la Police de protection de l'Enfance et de lutte contre les violences sexuelles à Rutshuru et a pris connaissance des irrégularités majeures au sujet du régime pénitentiaire et de l'administration de la justice pour huit mineurs qui y sont détenus. Nous les portons à votre connaissance à ce jour avec espoir que vous prendrez les mesures nécessaires pour faire respecter la loi et rétablir ces enfants dans leurs droits.

En effet, contrairement aux prescrits des articles 108 et 113 de la loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant qui préconise le placement éducatif des enfants en conflits avec la loi dans un Etablissement de Garde et d'Education de l'Etat (EGEE), en territoire de Rutshuru, les enfants en conflit avec la loi sont détenus avec les adultes au cachot de la PVS dans une cellule exiguë, sombre, insalubre et non aérée. Ils sont régulièrement victimes de maltraitance de la part

Accusé de Réception	
Secrétariat Administratif du Gouverneur de Province	
30 JUL 2021	
Heure: 10h53
N° d'enregistrement: 1010
Réçu par: H.R.V.
Signature: H.R.V.

✶

des détenus adultes avec lesquels ils partagent la cellule. Ces enfants ne bénéficient d'aucun soutien alimentaire et médical des autorités compétentes. Ainsi, au vu de leur vulnérabilité naturelle, les huit enfants présentent des signes de faiblesse physique grave ainsi que des maladies cutanées qui ont atteint un niveau largement inquiétant comme en témoigne ces quelques images d'illustrations.



Image 1 : Appareil génital d'un mineur en détention. Il n'y a toujours aucune prise en charge médicale en sa faveur

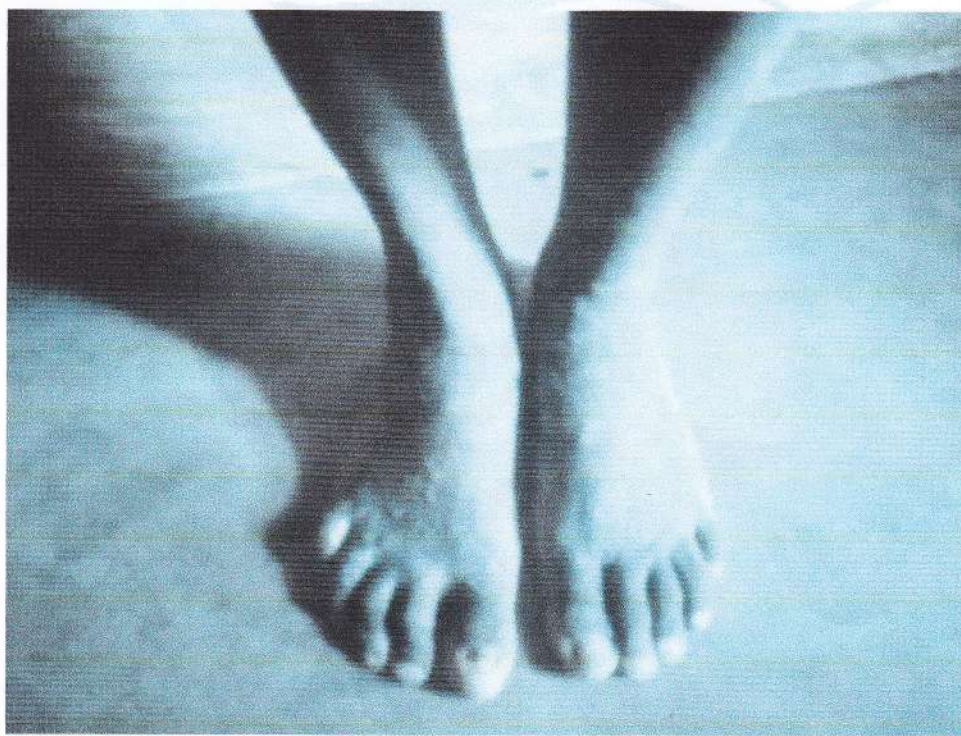


Image 2 : Pieds pleins de galles d'un enfant en détention à Rutshuru. Aucune prise en charge.


Bien plus, malgré l'annonce par le premier président de la cour d'appel du Nord Kivu de la reprise des audiences devant les tribunaux pour enfants au Nord Kivu dès le 08 juillet 2021, le tribunal pour Enfants de Rutshuru n'a toujours pas débuté ses audiences par manque du personnel judiciaire. Cela est à la base du maintien en détention de ces huit enfants depuis Avril 2021 pour nombreux d'entre eux, en violation de l'article 104 de la loi portant protection de l'enfant qui reconnaît à tout enfant en conflit avec la loi, le droit de voir son affaire être jugée dans un délai raisonnable.

Monsieur le ministre des droits Humains,

Comme Dieudonné Byamungu, un jeune homme de 16 ans détenu depuis le 02 Avril 2021 juste parce qu'il est ami à Héritier Kawite, un garçon de son âge qui est soupçonné d'avoir commis un meurtre, certains enfants détenus au cachot de la la Police de protection de l'Enfance et lutte contre les violences Sexuelles à Rutshuru sont des innocents. Et même s'il reposait sur ces enfants des indices sérieux de culpabilité, leurs droits à une justice prompt, à des conditions carcérales humaines et régulières ainsi qu'à une prise en charge alimentaire et médicale adéquate ne peuvent être mis en cause. C'est ainsi que le CREDDHO sollicite votre prompt implication pour :

- Assurer une prise en charge médicale urgente et adéquate aux huit enfants détenus au cachot de la Police de protection de l'Enfance et lutte contre les violences Sexuelles à Rutshuru ;
- Garantir l'opérationnalisation effective de la justice pour mineurs au Nord Kivu et s'assurer que les huit enfants bénéficient d'une ordonnance les réorientant vers d'autres structures de rééducation prévues par l'article 106 de la loi du 10 janvier 2009 portant sur la protection de l'enfant ;
- En attendant l'aménagement d'un Etablissement de Garde et d'Education des Enfants en territoire de Rutshuru ; s'assurer que les enfants en conflits avec la loi présumés dangereux et qu'aucune institution n'est en mesure d'accueillir, soient placés dans une cellule spacieuse, salubre et aérée loin des détenus majeurs et que tous leurs droits soient respectés.

Pour le CREDDHO,


Me Florence SITWAMINYA

Coordonnatrice

